

Nelly BONNETAIN
Hôtel restaurant Le Saint-Cyr
Le Bourg
71520 MONTMELARD

Vice-présidente des Hôtels
UMIH (Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière) de Saône et Loire
Adhérente à l'office du tourisme de Matour et sa région
Adhérente à l'office du tourisme de La Clayette

MONTMELARD LE 4 FEVRIER 2011

Madame la Présidente, Madame, Messieurs les membres de la Commission particulière du débat public,

Je tiens un hôtel-restaurant à MONTMELARD dans le canton de MATOUR et souhaite apporter ma contribution au débat qui concerne la RCEA.

Le projet de concession autoroutière concernant la RCEA tel qu'il est présenté m'inquiète à plusieurs titres :

En tant que prestataire touristique, ma première préoccupation est la sortie de cette autoroute pour accéder à mon établissement ; comment être sûre qu'elle va être conservée ? il s'agit de la sortie « Trivy / Dompierre-les-Ormes ». Les touristes viennent en majorité de la RCEA en étant passés à Mâcon ou en venant de Moulins. Notre région redeviendra une région qu'on traverse alors que nous nous battons pour développer le tourisme depuis une dizaine d'années notamment dans le canton de Matour ; je rejoins en cela mon collègue qui tient l'Auberge du Lac à Trivy. Mais pourquoi aurions-nous droit à une sortie et pas d'autres collègues ? je pense à l'Auberge du Cheval blanc à Beaubery ou à des chambres d'hôtes sur Montagny...

Ma deuxième préoccupation concerne les péages : admettons qu'ils s'acquittent du péage à « l'entrée du département », les touristes qui nous rendent visite partent « en étoile » dans une direction puis le lendemain dans une autre en revenant chaque soir coucher chez nous ; cela signifie que dès qu'ils vont aller à Cluny, Charolles, Mâcon ils devront de nouveau s'acquitter des péages. Quel sera leur intérêt de revenir chaque soir ?

S'ils ne veulent pas payer pour aller visiter des sites touristiques alentour : que vont-ils faire ? emprunter les petites routes comme tous ceux qui ne veulent pas payer et engorger ces dernières qui ne sont absolument pas étudiées pour recevoir tout le report de trafic – avec comme beaucoup de contributions l'ont souligné : le problème du report du risque d'accident, des nuisances et des dégradations.

Alors que notre région comme destination touristique est en plein essor et est rendue attractive grâce aux prix des prestations beaucoup moins élevés que dans des destinations cotées ou historiquement bien plus touristiques (sud de la France, Bretagne...) et au développement de structures touristiques (châteaux, galerie du Bois et de la Forêt à Dompierre- les-Ormes, Maison des Patrimoines à Matour, randonnées, tourisme vert, artisanat d'art, etc.) ces péages risquent de nous « coûter cher ». C'est tout un pan économique qui risque d'être touché. Nous avons pris le chemin du développement touristique et ce projet risque de mettre à mal nos efforts. Nous sommes tous en réseau pour faire augmenter le temps de séjour des touristes dans notre région pour que la moyenne de 1,3 jour augmente mais ce projet anéantit nos objectifs.

Nous savons également qu'en Bretagne par exemple, les autoroutes sont gratuites ; au-delà de l'iniquité que cela engendre, on peut se demander pourquoi elles le sont et pourquoi la RCEA ne le serait pas.

Par suite, ma troisième préoccupation est l'absence d'un réel itinéraire de substitution ; toutes les autoroutes en France sont doublées d'une route nationale et ici ce ne sera pas le cas. Nous reviendrons 30 ans en arrière quand il fallait prendre la route devenue « route touristique » (sic) depuis pour se rendre à Mâcon.

Nous voulons évidemment que les touristes arrivent et repartent de notre région sains et saufs, la sécurité est bien sûr notre préoccupation première mais pourquoi ne s'attaque-t-on pas au nerf du problème qui est la circulation des poids-lourds ?

En tant qu'habitant du canton de Matour, mes préoccupations concernant la gratuité, les sorties, l'itinéraire de substitution restent les mêmes mais je suis également personnellement pour l'étude d'un itinéraire de ferroutage pour le transport de marchandises.

Le problème évident de cette route est qu'elle supporte à la fois du transit national voire international et des déplacements locaux et il est quasiment impossible de concilier les deux.

J'ai le sentiment qu'on est en train de passer à côté d'un véritable projet global qui pourrait développer des solutions mixtes, audacieuses et innovantes, élèverait le débat au-delà d'un problème uniquement financier sous couvert de sécurité, problème qui ne donne qu'une unique alternative à une route qui ne demandait pas à devenir un axe majeur dans le maillage national une autoroute coûteuse, polluante, bruyante, isolatrice, économiquement asphyxiante ...

Essayons de nous placer en 2050 par exemple et regardons en arrière: que restera-t-il de nos débats alors que le pétrole commencera à manquer ? Sans être « écolo », je suis convaincue que cette ressource s'épuisera un jour et « l'accélération de la mise à 2X2 voies de la RCEA » voulue aujourd'hui sera peut-être devenue un grand retard à combler...

Je vous remercie de verser ma contribution dans ce débat et vous prie de croire, Madame la Présidente, Madame, Messieurs les membres de la de la Commission particulière du débat public, en l'assurance de ma parfaite considération.

Nelly BONNETAIN